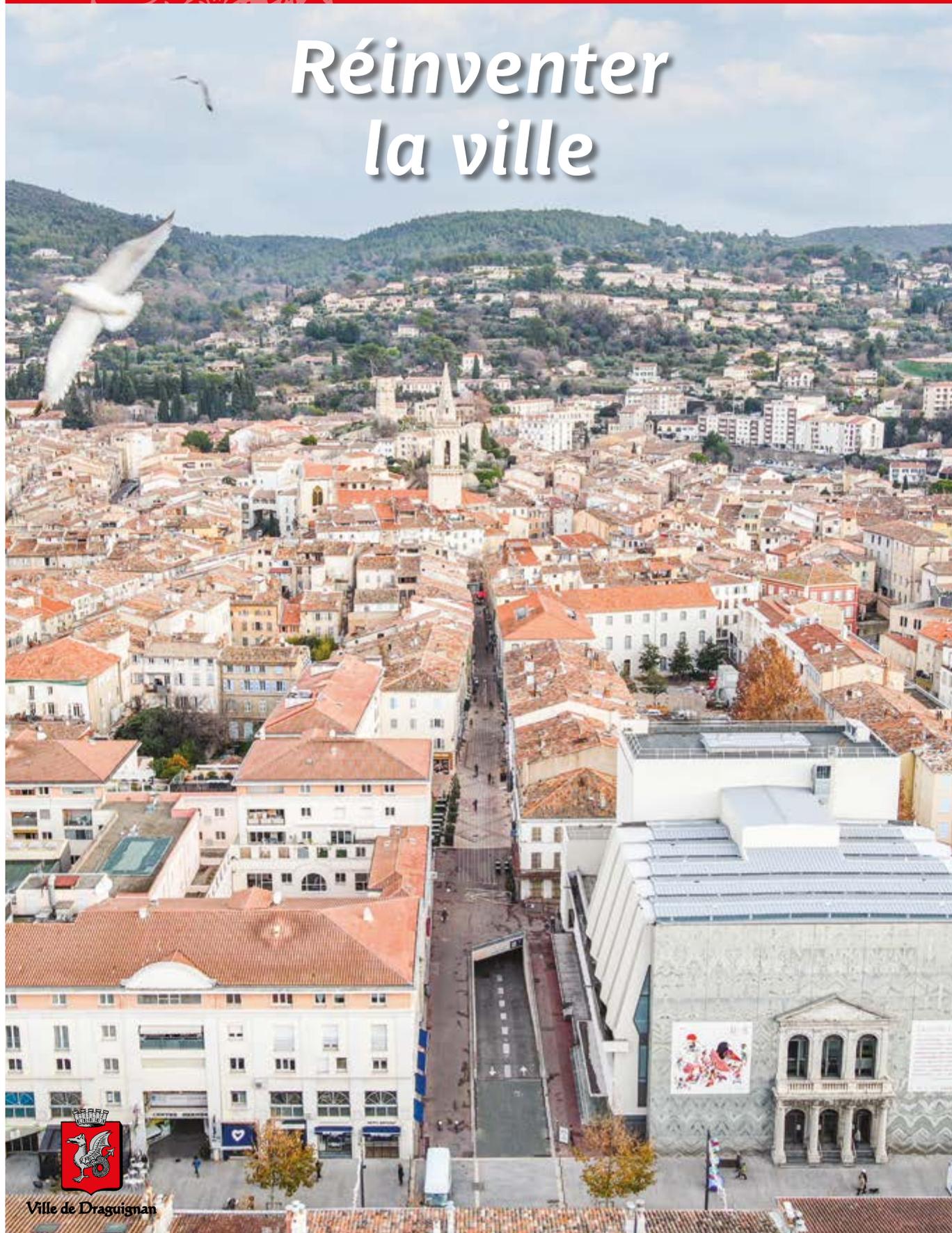




Draguignan

magazine

Réinventer la ville





CŒUR DE VILLE

Réinventons notre cœur de ville

4

ENVIRONNEMENT

Les bienfaits de l'eau du robinet

9

SÉCURITÉ

La sécurité à proximité

12

BUDGET

Préparer le budget

14

TRAVAUX

Plus de 5 millions d'euros de travaux

18

GESTION DE RISQUE

Aménagement de la Nartuby

20

ENFANCE-JEUNESSE

Des loisirs pour la jeunesse

22

ÉNERGIE

Préserver le réseau électrique

24

COMMERCE

25

SPORT

26

EXPRESSION POLITIQUE

28

PRATIQUE

30



Nous sommes en 2023 ! Je veux d'abord vous présenter tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Et permettez-moi de me féliciter ensuite que nous puissions enfin renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui nous rassemble dans la convivialité.

En ce début d'année, des travaux vont débuter en cœur de ville et à la lisière de la cité pour réinventer Draguignan en améliorant et en sécurisant notre cadre

de vie dans le centre historique comme dans les secteurs d'habitat plus récents.

Et cela en tenant l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux depuis 2014 malgré la succession de crises que nous avons traversée.

Sous le signe de la prudence, le Budget primitif 2023 de la ville est construit pour continuer de mener notre programme pluriannuel d'investissement tout en favorisant les actions de transition écologique indispensables pour adapter la ville aux nouvelles contraintes environnementales qui façonnent désormais chaque jour un peu plus nos vies quotidiennes.

La ville renforce ainsi ses opérations de rénovations thermiques synonymes de conditions d'accueil améliorées et de dépenses énergétiques diminuées. Idem en matière de cohérence territoriale avec les tensions sur les ressources en eau qui illustrent les enjeux d'un développement urbain maîtrisé dans la durée.

L'action communale consiste à concrétiser des projets pour faire vivre une ville de demain à taille humaine. Pour le rayonnement de son territoire. Pour le bien-être de ses habitants. Mais surtout, pour que la ville puisse rester aux côtés de tous, car toutes les Dracénoises et tous les Dracénois sont importants pour la réussite de Draguignan.

Bonne année à toutes et à tous.

“L'action communale consiste à concrétiser des projets pour faire vivre une ville de demain à taille humaine.”

Richard Strambio

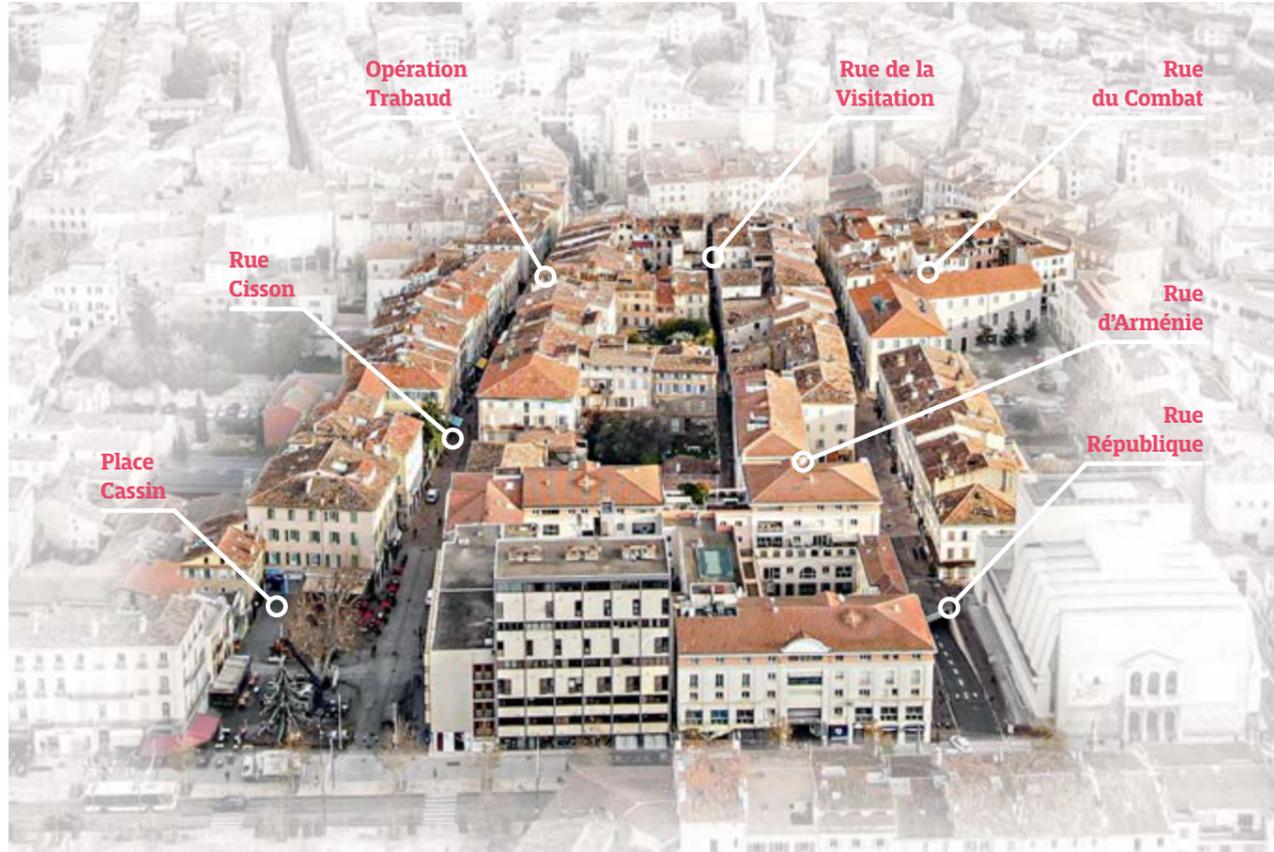
Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réinventons notre cœur de ville

Désireuse de renforcer son attractivité, la ville travaille à réinventer son cœur de ville. Amélioration du cadre de vie, revitalisation commerciale, rénovation de l'habitat et valorisation patrimoniale sont au cœur des ambitions communales.



Embellir le cadre de vie

Un chantier d'envergure sur le local Trabaud a été initié début janvier. Il sera complété par l'aménagement des rues piétonnes courant 2023 afin d'embellir le cœur de ville. Les travaux sur le bâtiment de l'ancien local commercial "Trabaud" font suite aux études réalisées dans le cadre du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC).

Le rez-de-chaussée du bâtiment servira à la création d'un commerce. Ce local permettra de développer une offre répondant aux critères de surfaces des enseignes nationales ciblées dans le CRAC.

Le reste de l'immeuble sera transformé en habitation de 13 logements. Un accompagnement de proximité est mis en œuvre durant les travaux du cœur de ville, et ce, dans le but de soutenir l'activité économique des commerçants. Outre la nouvelle destination commerciale du local Trabaud, la ville travaille de concert avec les commerçants afin qu'ils puissent continuer à accueillir leur clientèle, et ainsi, conforter l'attractivité commerciale du cœur de ville.

"Soutenir l'activité commerciale"

Une campagne de communication habille notamment la signalétique du chantier afin d'informer les passants sur l'ouverture des commerces, ainsi que quatre campagnes de soutien au commerce local sur le mobilier urbain.

L'aménagement du parking de l'Îlot de l'Horloge viendra faciliter l'accès au parcours marchand avec 50 places de stationnement supplémentaires destinées aux usagers horaires. La commune transforme ainsi le stationnement en levier de vitalisation commerciale, invitant la population à participer à la dynamique économique locale.

Parce que la propreté est également un facteur d'attractivité, un système de click and collect des déchets des commerçants a été instauré. Cet outil freine les débordements des containers, la prolifération des dépôts sauvages, et favorise l'augmentation du tri. Alors que seulement 6 % des déchets collectés étaient valorisés, le click and collect a fait grimper ce taux à 84 % sur la période de juillet à novembre 2022.

PARKING ILOT DE L'HORLOGE

184 places abonnés
50 usagers horaires

Montant des travaux
1 226 225 € TTC

Financement
État 678 513 €
Ville 547 712 €

Le stationnement sur la commune
4 700 places
60 % gratuites

Samedi après-midi
1 047 places gratuites supplémentaires
83 % gratuites



OPÉRATION TRABAUD

- > 3 janvier 2023 Préparation du chantier
- > À partir du 23 janvier 2023 Démarrage de la démolition-reconstruction
- > Fin janvier 2024 Démarrage des travaux de second œuvre
- > Mai 2024 Libération de la rue Cisson pour travaux de voirie

Les commerçants du centre historique continuent d'accueillir leurs clients durant les travaux



1 commerce de 245 m²

Développer une offre commerciale répondant aux critères de surfaces des enseignes nationales ciblées dans ce programme de redynamisation.

13 logements

Développer une offre de logements avec de beaux volumes et des prestations de qualité avec :
> 9 T2 de 51 m²
> 2 T3 de 74 m²
> 2 T4 de 97 m²

Montant des travaux 2 261 210 € HT

Financés par



LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PIÉTONNES

PLACE CASSIN
RUE CISSON

RUE DU COMBAT
RUE D'ARMÉNIE

RUE DE LA VISITATION
RUE RÉPUBLIQUE



> Travaux entre septembre 2023 et novembre 2024



> Réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées (vétustes car datant de 1972)



> Réfection des sols

Eau potable
Remplacement du réseau vieillissant en fonte grise afin d'améliorer la qualité du service.

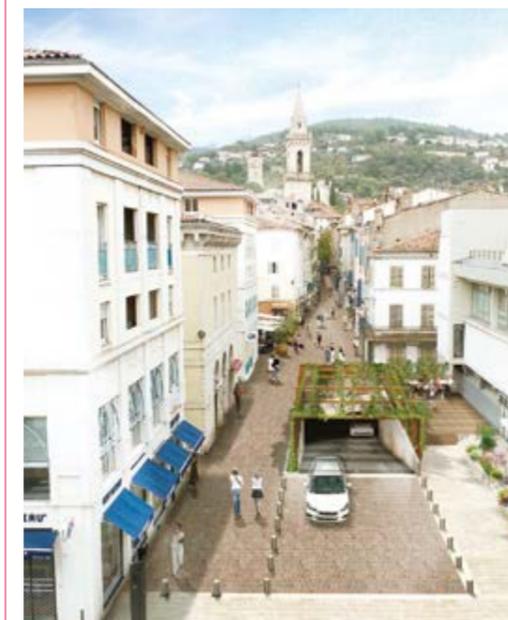
Pluvial
Remplacement du réseau vieillissant et des parties comprenant des matériaux amiantés.

Orange
Tirage de câbles supplémentaires.

Eaux usées
Remplacement du réseau vieillissant présentant des défauts structurels pouvant entraîner des obstructions et des fuites.

Enedis
Renforcement des équipements, ajout d'un réseau enterré par tranchées rue du Combat.

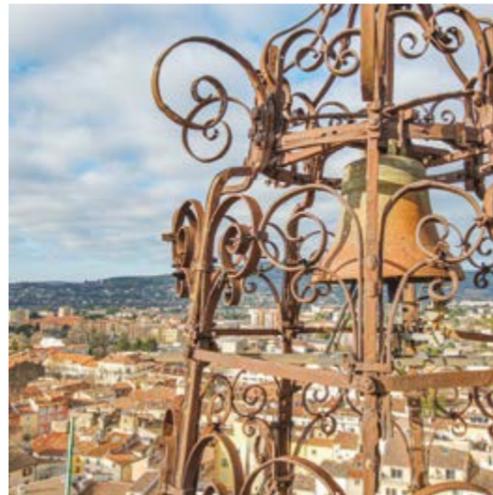
Vidéoprotection
Réseau supplémentaire en vidéoprotection.



Valoriser notre identité

La restauration de notre patrimoine provençal est un enjeu fort pour renforcer le sentiment d'appartenance autour de l'identité de notre ville. Une richesse à préserver.

Des travaux de rénovation interviendront sur la Tour de l'Horloge au premier trimestre 2023 dans le but de restaurer le campanile et de réaliser des rejointoiements de façade. Cette opération vise à garantir la mise en sécurité du bâtiment, tout en valorisant le patrimoine bâti de la commune, dans la continuité des travaux de restauration engagés sur le patrimoine de la commune depuis 2014. On compte notamment la réfection du lavoir Capesse, la création de parcours touristiques et culturels tels que ceux de l'eau ou de l'art et du patrimoine, ou encore la rénovation du Musée des Beaux-Arts. La sauvegarde du patrimoine est également cristallisée au travers de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de la ville, dont l'approbation fait de Draguignan un site patrimonial remarquable.



MONTANT DES TRAVAUX
389 086 € HT
financés à hauteur de 80 %

194 000 €

État, Direction régionale des affaires culturelles

116 700 €

Région, Contrats régionaux d'équilibre territorial

78 386 €

Commune



Construire l'attractivité résidentielle

Parce que le logement est facteur de santé sociale, la ville poursuit le travail engagé depuis 2014 pour construire son attractivité résidentielle.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain se poursuit jusqu'en 2023. Elle est complétée par un dispositif de résorption de l'habitat insalubre ainsi qu'une opération de restauration immobilière portant sur dix immeubles. L'aménagement du centre historique est mis en œuvre par le biais de conventions publiques.

Concernant les cellules commerciales, le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale intègre la création de logements sociaux lorsque cela est possible.

PARC DE LOGEMENTS		
Opération de restauration immobilière 10 immeubles dès 2023	Résorption de l'habitat insalubre 10 îlots depuis 2022 pour une durée de 10 à 12 ans	OPAH-RU 145 logements de 2018 à 2023

PARTENAIRES DES ACTIONS CONCERNANT L'HABITAT



Le mot de Sylvie Francin adjointe déléguée à l'Habitat



"Permettre à chacun d'accéder au logement est l'un des axes majeurs de la volonté municipale. C'est un objectif exigeant, dont l'impulsion première est de lutter contre un habitat indigne, indécent et insalubre. Pour ce faire, nous déployons tous les leviers à notre disposition :

• le subventionnement des copropriétés dégradées ;

• la réfection des logements des propriétaires occupants ou bailleurs, qu'il s'agisse des toitures, des façades, des parties communes et bien sûr du volet énergétique ;

• la constitution de syndicats afin d'acter les prises de décisions ;

• l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain, la Résorption de l'habitat insalubre et l'Opération de restauration immobilière.

Notre volonté est de placer l'humain au cœur de nos actions. C'est la raison pour laquelle nous nous appuyons sur les services de l'État et du social, tels que l'Agence régionale de santé, l'Agence nationale de l'habitat, la Caisse d'allocations familiales, les bailleurs sociaux ou encore les associations spécialisées. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus tolérer les dérives qui conduisent à louer un bien qui ne serait pas digne de ce nom. Nous devons rendre à nos concitoyens des logements compatibles avec le maintien de leur dignité, la préservation de leur santé et leur offrir un espace dans lequel leur sécurité physique et leur bien-être psychologique seront assurés. Et nous nous y employons sans réserve".

COMPOSITION DE L'HABITAT DU CENTRE HISTORIQUE

Appartements de
52 m² en moyenne

Taux de vacance
en baisse à Draguignan

19,7 % en 2015
12,97 % en 2018

grâce aux efforts
conjugués de la commune
et de ses partenaires
(Insee 2018)





Vendredi 18 novembre, signature du bail commercial en présence de Sophie Dufour, adjointe déléguée à l'Aménagement commercial du territoire et du gérant Bastien Bourdeau

Du Bucéphale au BUS

Lancé par la commune afin d'offrir une nouvelle destination au Bucéphale, l'appel à projets a été attribué en faveur de la création d'un café-bar : le BUS.

Le local étant situé au 21 boulevard de la Liberté, à proximité immédiate du centre historique et de lieux culturels majeurs tels que l'Hôtel départemental des expositions du Var et le Musée des Beaux-Arts, la commune a veillé à ce que la nouvelle activité respecte le concept de l'ancien Bucéphale.

“Ce projet s'inscrit dans un projet global de revitalisation du centre-ville”

Ce projet s'inscrit dans un projet global de revitalisation du centre-ville engagé depuis 2015 à travers notamment :

- la rénovation des espaces publics (boulevard Clemenceau, place du Marché, rues piétonnes...);
- l'ouverture du Musée des Beaux-Arts, labellisé Musée de France;
- une politique d'intervention sur le tissu commercial, au moyen d'un Contrat de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC), dont la SAIEM de Draguignan est l'opératrice.

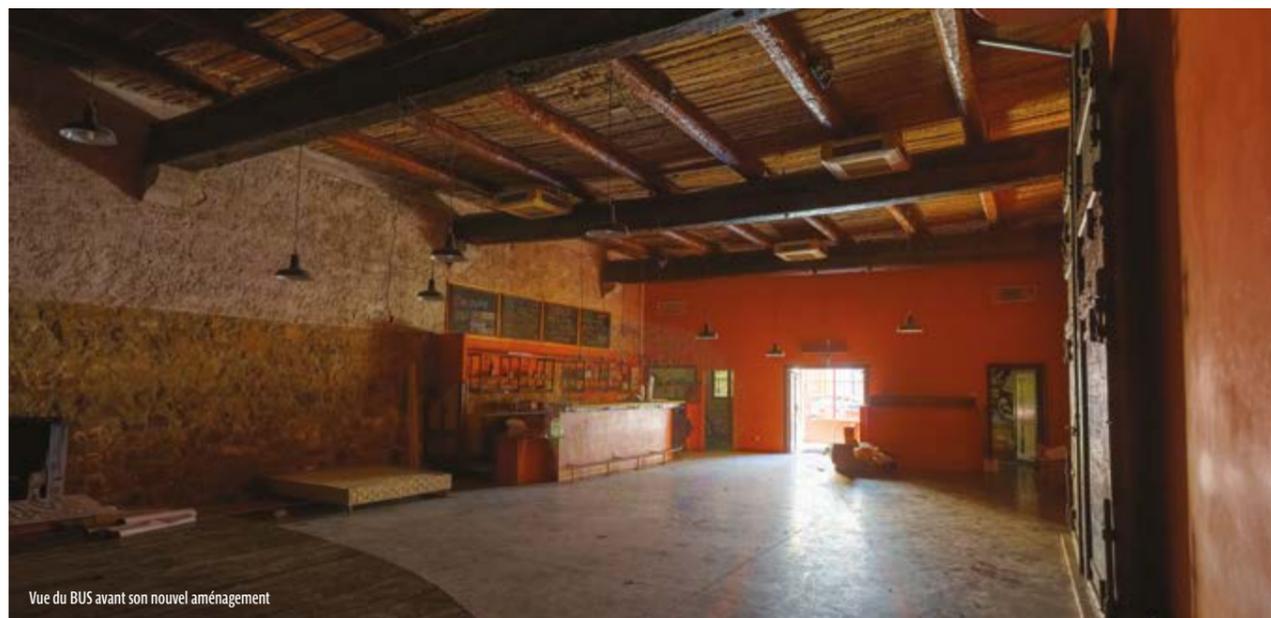
Le café-bar sera ouvert en journée, de 14h à 19h, du lundi au samedi, dans une ambiance sonore discrète. L'espace accueillera des expositions, des rencontres, proposera un accès Internet, une carte de café et de bar classique avec des produits du terroir. De 17h30 à 19h, l'ambiance évoluera vers une proposition “after-work” un peu plus dynamique, ambiance musicale et thématique au bar.

Le soir, la salle de concert accueillera une programmation de musique variée, actuelle, ainsi que toute forme de spectacle vivant. À ce titre, le BUS sera diffuseur de spectacle. Il assurera l'accueil du public, la billetterie et la sécurité des spectacles. Le bar sera ouvert autour de soirées à thèmes les soirs où la programmation n'occupe pas l'espace.



Voir légende ci-après

Le local du BUS rue de la Liberté



Vue du BUS avant son nouvel aménagement

Les bienfaits de l'eau du robinet



85 % des Français ont confiance dans l'eau du robinet, dont les normes de qualité n'ont de cesse d'être surveillées et renforcées. Tour d'horizon sur les plus-values évoquées par la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau.

Qualité exigée

État, collectivités locales et opérateurs de l'eau travaillent inlassablement au renforcement des exigences de qualité de l'eau du robinet. C'est d'ailleurs le sens de la directive européenne révisée Eau potable qui sera transposée d'ici 2023.

“En France, l'eau est très surveillée.”

- L'Europe édicte les normes de qualité selon les meilleurs référentiels de la planète (OMS),
- Les Agences régionales de santé (ARS) effectuent 18 millions d'analyses par an,
- La commune investit dans l'entretien et la maintenance des réseaux,
- Veolia assure la potabilisation, alerte la population si nécessaire et effectue des analyses complémentaires à celles réalisées par l'ARS.

À Draguignan, il arrive parfois que les niveaux de sulfates soient supérieurs à la Référence de qualité de 250 mg/l, puisqu'ils sont naturellement présents dans l'eau. L'eau est potable. Un dépassement de Référence de qualité (contrairement à un dépassement de Limite de qualité) ne confère pas à l'eau un statut de “non-conformité”.

À titre de comparaison, certaines eaux minérales contiennent des teneurs en sulfates largement supérieures à 250 mg/l, ces valeurs pouvant dépasser 1500 mg/l. L'ion sulfate est l'un des ions les moins toxiques, mais il peut engendrer un goût particulier. L'utilisation d'une eau chargée en sulfates est seulement déconseillée pour les nourrissons (boisson et préparation des aliments) en raison d'éventuels effets laxatifs.

Pour cette raison, la ville appelle à la vigilance les consommateurs concernés. Dans un souci de transparence, les analyses de l'eau potable sont disponibles à l'affichage en mairie, sur le site Internet de la ville ainsi que sur le site du ministère de la santé.

Le saviez-vous ?

Avec 30 millions d'analyses par an et plus de 60 critères de qualité, l'eau est en France le produit alimentaire le plus surveillé.

Un geste vertueux

Privilégier l'eau du robinet à l'eau en bouteille, c'est faire un geste pour la planète, pour la santé et pour le porte-monnaie.

Consommer l'eau du robinet, c'est réduire la production de déchets plastiques et l'émission de CO². Près de 180 000 tonnes de bouteilles en plastique sont produites chaque année en France, ce qui représente près de 10 kg de déchets par personne et par an. D'autant qu'une fois mise en bouteille, l'eau doit être acheminée par transport routier, ce qui représente une moyenne annuelle de 300 km.

“L'eau en bouteille est 100 à 300 fois plus chère que l'eau du robinet.”

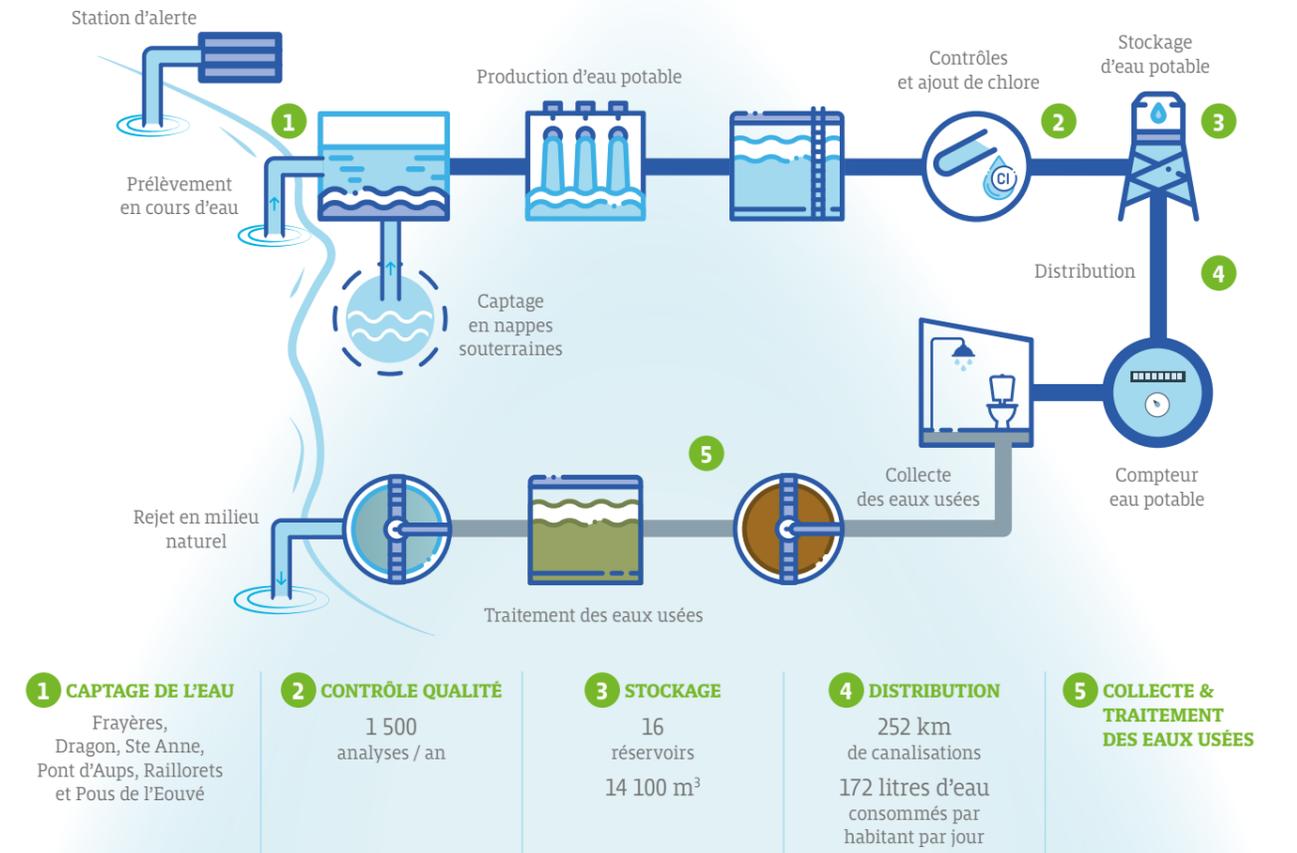
À l'heure des comptes, l'eau du robinet revient en moyenne à 0,03 € le litre tandis que l'eau en bouteille approche les 0,30 €. Autrement dit, en France, l'eau en bouteille est 100 à 300 fois plus chère que l'eau du robinet.

Côté saveur, si l'eau du robinet a parfois un goût, il suffit de la laisser respirer ou de la mettre au frigo pour que ce goût disparaisse. Le binchotan, authentique purificateur d'eau japonais, est également un excellent purificateur d'eau. Rappelons que le goût de l'eau est très différent selon les zones géographiques où elle est captée, puisque l'eau est un produit du terroir.

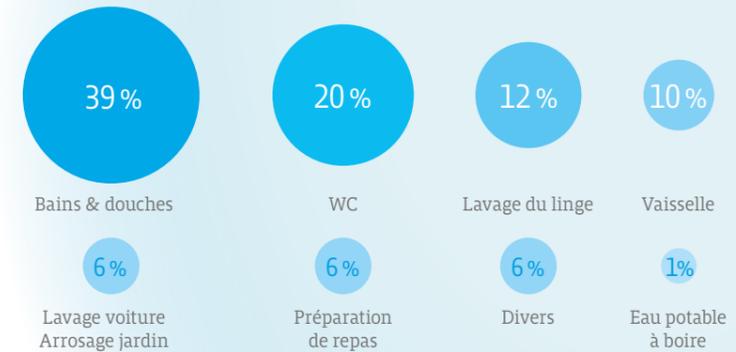
En ce qui concerne le calcaire, il convient de le conserver, car il s'agit de calcium, indispensable à la santé. Dissout dans l'eau, il apporte le calcium et le magnésium nécessaires à la croissance et à un squelette solide. 15 à 20 % de nos besoins quotidiens en calcium et magnésium peuvent être couverts par l'eau du robinet.



L'eau en chiffres



CONSOMMATION D'EAU POUR UN MÉNAGE EN FRANCE



CONSOMMATION ANNUELLE DE DRAGUIGNAN

2 500 000 m³ d'eau du robinet pour 40 182 habitants desservis

Les modèles récents de lave-vaisselle consomment 50 % d'eau en moins que les modèles datant de plus de 10 ans.

Les lave-vaisselles actuels consomment entre 9 et 12 litres contre 40 litres environ pour le lavage à la main.

Une douche rapide consomme entre 3 à 4 fois moins d'eau qu'un bain.

Une pomme de douche économe et un régulateur de débit permettent d'économiser 50 % d'eau par an.

LA CONSOMMATION DE L'EAU

Une chasse d'eau consomme 9 litres d'eau.

Soit en moyenne 36 litres par jour et par personne.

Une chasse d'eau à double débit 3/6 litres permet une économie d'eau d'environ 5 m³/an.

Une fuite d'eau non détectée représente en moyenne 3 l/heure soit 80 €/an

Pour repérer une fuite, versez un peu de colorant alimentaire dans le réservoir des WC : en cas de fuite, les parois de la cuvette se coloreront.

Sources : Centre d'Information sur l'Eau - cieau.com - Veolia



Objectif zéro pesticide

Dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau, l'abandon par tous des pesticides est un facteur d'importance.

Depuis 2020, une nouvelle méthode d'analyse proposée par le ministère de la Santé permet d'identifier les nouveaux pesticides pouvant être présents dans l'eau. Les contrôles de qualité de l'eau se sont donc adaptés pour prendre en compte ces nouvelles exigences.

“Protéger les ressources promouvoir les bonnes pratiques”

Les normes rigoureuses sont établies avec des marges de sécurité larges. Toutefois, abandonner les pesticides est une solution efficace afin de limiter leur présence dans l'eau du robinet. Outre les bénéfices pour l'écologie, la faune et la flore, la suppression de l'utilisation de pesticides est gage d'une qualité de l'eau renforcée. Depuis 2015, la commune a adopté la charte régionale zéro pesticide qui prévoit de protéger les ressources naturelles et de promouvoir les pratiques culturelles alternatives sur les espaces communaux.

La sécurité à proximité

Parce que la sécurité est un bien commun, les forces de l'ordre, les associations et la commune œuvrent quotidiennement afin d'offrir un cadre de vie paisible aux Dracénois. C'est le sens de la nouvelle antenne de Police municipale inaugurée en cœur de ville en novembre dernier.

Marqueur de la présence de la Police municipale dans le centre historique, un nouveau local de Police municipale a ouvert au 1, rue de l'Étoile, à l'angle de la rue de Trans. Une invitation à la rencontre des habitants et des commerçants de l'ensemble du centre historique. Accessible de 10h à 18h, cet îlot a pour mission première d'assurer une présence policière récurrente. La commune a décidé d'occuper davantage l'espace public avec cette équipe de Police municipale dédiée, chargée d'aller à la rencontre des habitants et de sanctionner, le cas échéant, les incivilités constatées.

Ces missions d'îlotage s'inscrivent dans une posture visant à prévenir, dissuader et intervenir dans le domaine de la sécurité, de la salubrité et de la tranquillité publique, en complémentarité avec le réseau des caméras de vidéoprotection piloté depuis le Centre de supervision urbain fonctionnant 24h/24. Une mobilisation qui a pour objectif de lutter contre la délinquance dont le caractère inacceptable ne doit pas empêcher de constater son faible niveau sur la commune en général et dans le centre historique en particulier.

Cette antenne de la Police municipale est l'une des pièces majeures dans la politique conduite pour la valorisation du centre historique au service des citoyens. Elle remplace d'ailleurs celle de la rue République dont les locaux sont désormais occupés par un commerce.

“Un nouvel îlot de Police municipale”



Nouveau local de la Police municipale, rue de l'Étoile.

NOUVEAU LOCAL DE POLICE MUNICIPALE



1 rue de l'Étoile



10h à 18h



Alexandre Jean, responsable du CSU à la Police municipale, Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Éric de Wispelaere, sous-préfet de Draguignan et Cédric Fèvre, commissaire de Police de la circonscription Draguignan-Trans lors de l'ouverture de l'îlot de la Police municipale.

Prévenir, dissuader, protéger

Sensible aux préoccupations de la population du centre historique, la commune mène des actions de prévention, de dissuasion et de protection. Un triptyque assuré par les Polices municipale et nationale ainsi que le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Les Polices municipale et nationale travaillent au sein de Groupes de partenariat opérationnel afin de mener des interventions combinées sur le terrain.

Au quotidien, ces deux opérateurs de sécurité assurent une présence quotidienne en ville dans le but de prévenir les dégradations et dissuader les comportements à risques. À titre d'exemple, il peut s'agir des rodéos urbains, de l'ivresse sur la voie publique ou encore d'infractions relatives aux stupéfiants. Des patrouilles sont notamment programmées tous les soirs de la semaine.

Le Centre de supervision urbain de la Police municipale veille au transfert des images enregistrées par la vidéoprotection à la Police nationale dans le cadre d'enquêtes judiciaires. Largement développée par les collectivités, et encouragée par l'État, la vidéoprotection apparaît comme l'un des outils clés du partenariat.

“Dissuader les passages à l'acte”



Un policier municipal et une policière nationale lors de la parade de Noël sur le boulevard Clemenceau.

Protéger la population

À l'occasion d'événements d'envergure, tels que la Coupe du monde de football, la Fête de la glisse ou encore les animations estivales, la Police municipale et les services techniques de la ville déploient des mesures de protection.

Blocs béton, barriérage, véhicules d'intervention et présences pédestres sont autant de leviers déployés afin de garantir la sécurité de la population, et ce, lors d'événements particuliers mais également récurrents tels que les marchés alimentaires et non alimentaires.

Le maillage de vidéoprotection, équipé de lecteurs de plaque d'immatriculation, complète ces dispositions afin de pouvoir retracer, en cas de besoin, les déplacements d'auteurs de faits délictueux.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les Polices municipale et nationale accentuent les patrouilles conjointes, notamment au centre-ville, dans le cadre de l'opération “anti hold-up”. L'objectif est d'intensifier les surveillances des lieux publics, des commerces et des établissements financiers afin de renforcer leur protection.



Surveillance du boulevard Clemenceau pendant la Coupe du monde de football 2022.

Prévenir le risque

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPD-R) est une instance de concertation entre les différentes autorités et organismes compétents où s'articulent la réflexion et l'action stratégique.

Pour ce faire, le CLSPD-R agit principalement sur :

- la définition des objectifs à atteindre grâce à l'intervention coordonnée des différents partenaires ;
- l'échange d'informations concernant les attentes de la population ;
- l'encouragement des initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes ;
- la mobilisation de l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites, à l'incarcération et aux mesures sociales, sanitaires et d'insertion favorisant la prévention de la récidive.

L'objectif est d'apporter des réponses dimensionnées aux situations de fragilité présentant un risque de bascule vers la délinquance ou la radicalisation. Le CLSPD-R est essentiellement composé de personnels des forces de l'ordre, d'agents communaux et de l'Association de prévention spécialisée (APS), agissant dans le cadre de la protection de l'enfance.

APS, ASSOCIATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

En 2022, l'APS a accompagné 216 jeunes, âgés de 16 à 25 ans et sans solution, afin de les remobiliser dans une démarche d'insertion professionnelle et ainsi faciliter la mise en œuvre d'un projet de vie. Pour ce faire, l'association mène à court terme des chantiers éducatifs qui favorisent par la suite l'inscription des jeunes dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Préparer le budget

Malgré le contexte actuel inédit, bouleversé par la crise Covid, la guerre en Ukraine et une inflation galopante, la ville ne rehausse pas ses taux d'imposition.

Le budget principal pour l'année 2023, adopté lors du Conseil municipal du 14 décembre 2022, s'équilibre en dépenses et en recettes à 63 923 648 €.

Rigueur, prudence et adaptabilité

Les incertitudes liées au contexte actuel ont amené la commune à élaborer son budget avec une vigilance supplémentaire. C'est en faisant preuve de rigueur, de prudence et d'adaptabilité que les équilibres budgétaires seront préservés, tout en poursuivant le développement de Draguignan.

Pour ce faire, la stratégie financière et budgétaire mobilise tous les leviers d'économie disponibles et traduit la volonté :

- de ne pas augmenter les taux d'imposition, comme cela est fait depuis 2014, pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les Dracénois ;
- de maintenir les animations permettant le soutien aux acteurs locaux et à l'économie locale ;
- d'optimiser la politique de subventions attribuées aux associations ;
- de poursuivre les économies déjà engagées sur les charges de fonctionnement et notamment les dépenses de personnel et de gestion courante afin d'affecter les économies réalisées prioritairement à l'investissement ;
- d'objectiver le volume des investissements sur les trajectoires des Autorisations de programme et Crédits de paiement (AP/CP) prévoyant 75 M € jusqu'en 2029 ;
- de poursuivre le désendettement de la ville.

Cette stratégie a été élaborée en tenant compte de la situation conjoncturelle génératrice de surcoûts, notamment le doublement du prix du gaz, le taux d'inflation des prestations facturées à la commune et l'évolution du coût de la masse salariale. Le budget 2023 a pour ambition de pérenniser les actions de la commune tout en préservant la santé de ses finances.

“Sérénité financière”

À la lecture du comparatif de nos ratios avec les communes de même strate, la santé financière de la commune se confirme avec :

- des dépenses inférieures à la moyenne et conforme à nos recettes ;
- un poids de dépenses de personnel inférieur ;
- des dépenses de fonctionnement et un niveau de dette inférieurs ;
- des recettes consacrées à l'investissement supérieures à la moyenne ;
- un encours de la dette par habitant très inférieur ;
- un poids de la dette sur les recettes de fonctionnement inférieur à la moyenne.

Afin de maintenir le contrôle de cet état, il convient de redoubler de prudence dans l'appréhension des difficultés à venir tout en s'adaptant au contexte hautement évolutif.

63,9 M €
DE BUDGET POUR 2023



46 341 769 €
pour la section de fonctionnement



17 581 879 €
pour la section d'investissement

42,5 M €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
RÉPARTITION EN %

Services généraux	45,9 %
Aménagements urbains & environnement	11,6 %
Enseignement et formation	13,5 %
Sport et jeunesse	10,3 %
Sécurité et salubrité publiques	5,7 %
Famille	7,4 %
Social et santé	2,9 %
Culture	2,5 %
Autre	0,2 %

45 M €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
RÉPARTITION EN %

Impôts et taxes	72 %
Dotations et subventions	20 %
Recettes d'exploitation	6 %
Autres recettes	2 %

Les grands investissements pour 2023

+ de 13,5 M€
de dépenses d'équipement



1 590 000 €
Réfection de la voirie



890 000 €
Lutte contre l'inondabilité



800 000 €
Rénovation thermique et de transition écologique des écoles, 1^{re} tranche



600 000 €
Poursuite de l'agenda d'accessibilité programmé des bâtiments et espaces publics



370 000 €
Travaux de résorption de l'habitat insalubre

1 500 000 €
Rénovation du cœur de ville



1 240 000 €
Programme de politique éducative et scolaire



200 000 €
Participation au Contrat de revitalisation artisanale et commerciale



500 000 €
Rénovation de la Tour de l'Horloge



441 380 €
Réhabilitation du Musée des Beaux-Arts

HABITAT >

Grand prix du jury pour l'Éco-Hameau Saint-François

L'Éco-Hameau Saint-François à Draguignan s'est vu décerner le Grand prix du jury du palmarès régional de l'habitat 2022.

Engagée en 2017, cette démarche partenariale récompense les projets d'habitation valorisant la réinsertion sociale, l'innovation environnementale et l'intégration urbaine.

Sélectionnées par un jury de professionnels de l'habitat, les réalisations des lauréats sont exemplaires d'une production alliant qualité des logements et intégration paysagère particulièrement soignées.

L'alchimie de l'Éco-Hameau Saint-François est le fruit d'un accompagnement social assuré par des bénévoles, des associations, des éducateurs et par les habitants eux-mêmes qui savent donner toute sa vitalité au site grâce à un jardin partagé et à une communauté de vie. Au travers du prisme de la mixité sociale, se crée une belle harmonie qui conduit au bien vivre ensemble, et ce, aussi bien dans la pension de famille que dans les logements ordinaires.

À l'Éco-Hameau Saint-François, chacun trouve sa place, développe son potentiel, prend confiance en soi, tisse des relations et participe au projet. Un lieu solidaire et imprégné d'humanité.

Plus d'infos sur <https://bit.ly/3IEH012>



Mireille Chauvin, donatrice du terrain de l'Éco-Hameau, Sylvie Francin, adjointe déléguée à l'Habitat et Ludovic De Lalaubie, coordinateur du projet.

LOGEMENT >

De l'argent pour Étienne Garcin

Construite par la SAIEM de Draguignan en lieu et place de l'ancien CNED de 17 étages, la résidence Étienne Garcin a remporté la médaille d'argent dans le cadre du label Bâtiments durables méditerranéens en décembre dernier.

Ce label récompense l'aspect écologique et social des projets d'habitats. Il est la preuve qu'il y a eu un véritable suivi dans l'élaboration et la mise en œuvre de la construction, attesté par six professionnels du bâtiment dont des architectes, des maîtres d'ouvrage et des ingénieurs. En effet, durant la construction réalisée en cohérence avec la charte zéro artificialisation des sols, les équipes ont accompagné et orienté le projet dans la bonne direction.

La résidence Étienne Garcin a donc été réalisée dans le respect de l'environnement, avec un ensemble d'accès aux appartements traversants pour favoriser la circulation naturelle de l'air. Composée de 20 logements sociaux, la résidence accueille sur le toit un jardin partagé.



ÉTAT-CIVIL >

Coup d'œil sur l'État civil

Naissances, décès, unions... découvrons l'évolution de l'État civil dracénois en 2022. Le nombre de naissances* enregistrées à Draguignan est constant avec seulement 4 naissances de moins comparées à l'an dernier, soit 1 040 bébés en 2022 pour 1 044 en 2021. Le nombre de décès* a quant à lui diminué. Alors que 953 personnes ont disparu en 2021, elles sont au nombre de 859 en 2022.

Côté union, 7 mariages et 25 PACS de plus ont été célébrés par rapport à 2021, portant respectivement leur nombre à 125 et 132 pour l'année 2022.

Au niveau des listes électorales, les inscriptions bondissent en 2022 avec 2 137 inscrits contre 1 553 en 2021.

*Les naissances et décès enregistrés sur la commune (hôpital, clinique...) concernent la population dracénoise.

Top 5 des prénoms

Léo (13) - Louise (10) - Livio (7) - Alba (7)
Louis (7) - Anna (6) - Aaron (6) - Giulia (6)
Eden (6) - Margaux (6)

ASSOCIATION >

L'Université pour tous

Depuis 30 ans, l'Université pour tous a proposé plus de 480 conférences et 8 000 heures de cours. Créée en 1992, la structure dracénoise a fêté ses 30 ans le 2 décembre dernier.

L'association propose à ses adhérents d'acquérir des connaissances dans les domaines de la culture, avec l'organisation de conférences et de cours d'histoire de l'Art, de langues vivantes, informatique, philosophie, etc. Des spécialistes de toute la France interviennent sur des sujets d'actualité pour offrir à ses quelque 185 adhérents l'opportunité de parfaire leurs connaissances.

Plus d'infos sur universitepour tous.jimdo.free.com



Serge Mariel, président de l'association Université pour tous

ENVIRONNEMENT >

La pose de nichoirs continue

La commune œuvre à la préservation de la biodiversité en poursuivant le partenariat construit avec la Ligue pour la protection des oiseaux PACA autour du programme Refuge LPO.

Dans ce cadre, pour améliorer l'accueil et la reproduction des oiseaux, des nichoirs ont été installés au sein de l'espace urbain, notamment dans les parcs, le cimetière paysager, le long du parcours sportif et dans certains établissements scolaires, associant de surcroît la préservation de la biodiversité à son intérêt pédagogique.

Au total, 70 nichoirs sont actuellement présents sur différents espaces de la commune. Ont également été ajoutés 22 nichoirs en octobre 2022. Pour les 48 nichoirs qui ont été observés en novembre 2022, 12 étaient occupés par au moins un nid entier, ce qui représente un taux d'occupation de 25 %. Les mammifères n'ont pas été oubliés : des abris pour les chauves-souris et les écrevilles ont également été installés. Ces derniers ont tous été dirigés selon une orientation comprise entre le sud et l'est, les abritant ainsi des vents dominants venus de l'ouest, en optimisant l'ensoleillement du nichoir.



Pose de nichoirs près de l'école des Écrevilles en octobre 2022.

SCOLAIRE >

Contrats de concession

La commune confie la réalisation et la gestion de certains travaux et services à des opérateurs par des contrats de concession. Tour d'horizon des résultats de l'année 2021.

Restauration scolaire

La délégation de service public portant sur la restauration collective de la commune et du Centre communal d'action sociale (CCAS), confiée à la société Elior (Elres), a permis la confection de plus de 340 097 repas servis aux enfants et personnes âgées de la ville.

En 2021, la société Elior a :

- favorisé une politique alimentaire axée sur la sécurité avec 98,72 % de satisfaction concernant l'autocontrôle microbiologique sur les plats et un taux de 100 % concernant les surfaces ;
- enregistré un score de 19,8/20 lors d'un audit hygiène réalisé en février 2021 ;
- proposé des repas composés d'aliments valorisés en alimentation durable à hauteur de 66 %.

Distribution d'électricité

Concernant la concession de service public de distribution d'électricité confiée à ENEDIS, la totalité des compteurs Linky a été posée. Étendu sur 578 km, le réseau compte ainsi 409 installations de production et 316 postes de transformation pour la distribution de 24 434 clients. ENEDIS a également participé à la mise en discrétion des réseaux communaux du boulevard Léon Blum.

Eau et assainissement

Le réseau d'eau potable dessert 17 294 abonnés, soit 211 de plus qu'en 2021. Le prix de l'eau est passé de 1,50 € en 2020 à 1,56 € à 2021 par m³ pour 120 m³, soit une augmentation de 0,06 €. L'assainissement représente un volume de 1 994 560 m³ desservant 14 621 abonnés avec une augmentation tarifaire de 0,02 centimes par m³ en 2021, passant de 0,82 € à 0,84 €.

Distribution de gaz

La distribution de gaz a été confiée à la société Gaz de France. En 2021, on dénombre 95 000 m de réseau desservant 5 418 clients du réseau de distribution publique. GrDF a également réalisé un investissement de 546 000 € sur la concession.

La Pitcholine

Ouverte en 2015, la crèche La Pitcholine propose 60 berceaux et son exploitation est confiée à la société Maison Bleue.

En 2021, le taux d'occupation a augmenté, passant de 63,27 % en 2020 à 70,40 % en 2021. Au total, l'établissement a accueilli 126 enfants, issus de 118 familles différentes.

L'ensemble des bilans d'activités est consultable sur www.ville-draguignan.fr/14-decembre-2022

SENIOR >

Ça bouge pour nos Seniors+

À l'orée de l'année 2023, le Centre communal d'action sociale diversifie son programme d'activités destinées aux membres du service Seniors+.

Au premier semestre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose :

- un après-midi dansant les 16 mars et 8 juin de 14h à 17h, au complexe Saint-Exupéry ;
- des sorties à la journée les 9 mars et 23 mai ;
- un aïoli festif suivi d'un après-midi dansant le 20 juin au complexe Saint-Exupéry.

Pour plus d'informations sur le service Seniors+, vous pouvez contacter le CCAS au 04 94 50 42 20 ou vous rendre directement au 63, boulevard Marx Dormoy.



Françoise Maurice, conseillère municipale déléguée à la veille auprès des EHPAD et Sylviane Nervi-Sita, conseillère municipale déléguée à la vie associative, lors de l'aïoli dansant de septembre 2022.

Plus de 5 millions d'euros de travaux

46 chantiers regroupant les voies, les écoles, les parcs, les parkings, les bâtiments administratifs et sportifs ainsi que les cimetières de la commune se sont déroulés au cours de l'année 2022. La ville a investi près de 5 M € dans ces travaux, en plus des projets de Dracénie Provence Verdon agglomération et du Département sur notre territoire.

Les projets de réfection de voirie sont priorisés en fonction de trois critères principaux : la mise en sécurité des usagers ; l'état de la voie et des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) ; la fréquentation.

La commune s'attache à associer les citoyens aux projets au travers de concertations rassemblant les élus et les services techniques. Les propositions des Conseils de quartier sont ajoutées au cahier des charges, dans la mesure du possible. Cela a notamment été le cas sur les chantiers d'envergure tels que les avenues du Maréchal Koenig et du Col de l'Ange ou encore le boulevard Léon Blum.

Chaque opération est considérée dans un ensemble. Au-delà de la réfection des voies et des bâtiments, l'amélioration du pluvial et de l'éclairage, la désimperméabilisation des sols et la reprise des réseaux sont toujours mises à l'étude. Les partenaires tels que Dracénie Provence Verdon agglomération, Enedis, Orange et Gaz de France sont également intégrés à la démarche. En conséquence, la gêne occasionnée est limitée et les coûts pour la commune sont mutualisés.

“Une réflexion globale”

“Dans le respect de l'environnement”

L'aspect écologique est valorisé au sein de tous les chantiers. Les routes sont reprises avec des enrobés recyclés, les matériaux utilisés sont écoresponsables et une intégration paysagère est mise en œuvre

lorsque cela est opportun, et ce, dans le but de lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le bien social. Si possible, des points d'apport volontaire sont également ajoutés après chaque chantier.

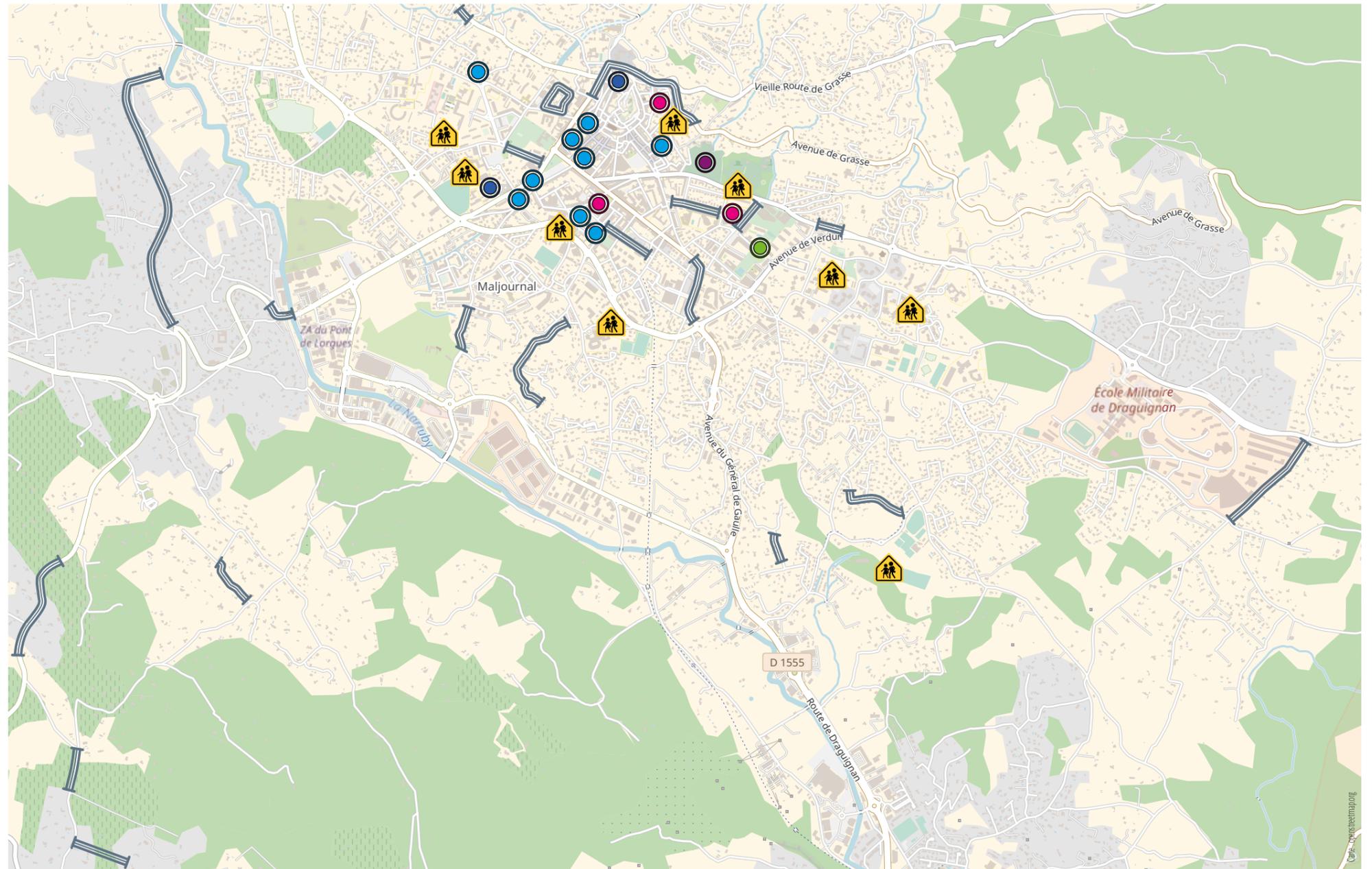
Le mot de Grégory Loew

adjoint délégué aux Travaux



“Le service Vie des quartiers et Cadre de vie, les services techniques, les deux délégués aux travaux et moi-même travaillons continuellement en concertation avec la population. Notre ambition est de faire vivre la démocratie participative afin que les réalisations prennent tout leur sens au profit des riverains qui sont associés aux projets. Pour preuve, nous intervenons sur des opérations de proximité, telles que les chemins, et ce, à la demande des habitants.”

L'objectif est clair : embellir et sécuriser le cadre de vie autant que faire se peut en faisant converger toutes les bonnes volontés. Le boulevard Léon Blum, l'avenue du Maréchal Koenig et la route du pont de Lorgues, pour ne citer qu'eux, sont autant de symboles de nos efforts conjugués.”



TRAVAUX DE VOIRIE

2 116 846 €

- Avenue 551° bataillon des parachutistes américains
- Avenue du Col de l'Ange
- Voie d'accès au BMX dracénois
Chemin de la Source
- Avenue du Maréchal Juin
Rond-point de Lattre de Tassigny
Avenue Hélène Vidal
- Avenue du Maréchal Koenig
- Boulevard de la Liberté*
Jardin des Plantes*
Avenue de Grasse*
- Chemin de la Clappe
- Chemin des Arnoux
- Chemin du Dandarelet
- Chemin des Aubépines
- Chemin des Grives
Avenue de Montferrat
- Chemin Saint-Jean
- Clos Jean Aicard
- Place de la Paix-Simone Veil
- D562 vers Lorgues*
- Avenue Jean Boyer
Bd des Martyrs de la résistance
- Avenue Jean Monnet
- Chemin de la Motte
- Avenue Saint-Hermentaire

* Financés par le Département du Var

GROUPES SCOLAIRES

2 284 429 €

- Jean Aicard
- Jean Jaurès
- Paul Arène
- Marcel Pagnol
- Les Écureuils
- Pierre Brossolette
- Frédéric Mistral
- Les Marronniers
- Marie Curie

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

114 654 €

- Hôtel de Ville
- Centre Joseph Collomp
- LC2R
- Espace Di Giovanni
- Ancienne gare C.P.
- Espace associatif Jacques Millaud
- Police municipale
- Inspection Éducation nationale
- Fac de Droit

BÂTIMENTS SPORTIFS

992 113 €

- Maison des sports et de la jeunesse
- Complexe Saint-Exupéry
- Espace jeunesse et sportif des Marronniers

PARC

140 000 €

- Parc Chabran

CIMETIÈRE

16 283 €

- Cimetière communal

PARKINGS

1 366 000 €

- Parking Îlot de l'Horloge
- Parking École Brossolette

Aménagement de la Nartuby

Depuis le mois de mars 2022, le Syndicat Mixte de l'Argens procède à l'aménagement de la Nartuby dans la traversée de Draguignan et de Trans-en-Provence, et ce, dans le but de lutter contre le risque inondation. Un chantier d'envergure qui se poursuivra jusqu'en 2025.

Les travaux engagés visent à fournir une protection contre le risque inondation jusqu'à la crue de période de retour trentennale, soit une crue qui a 1 chance sur 30 de se produire dans l'année. Pour ce faire, le Syndicat Mixte de l'Argens travaille sur l'élargissement et l'approfondissement de la Nartuby sur 4 km, en respectant son bon fonctionnement écologique et son intégration paysagère, ainsi que sur les ouvrages de franchissement, à savoir les 11 ponts et passerelles.



Crue de la Nartuby, novembre 2019



Travaux sur les réseaux d'eaux usées en 2022



La Nartuby à la Clappe

Les 5 phases du chantier



MARS 2022
> FÉVRIER 2023
Travaux préalables de dévoisement des réseaux d'eaux usées et d'aménagements de voirie avec création d'un rond-point.



JANVIER 2023
> MAI 2024
Démolition de la passerelle Collomp et construction d'une nouvelle passerelle d'accès à la zone commerciale de Carrefour. Poursuite des travaux de dévoisement de réseaux d'eaux usées.



SEPTEMBRE 2023
> NOVEMBRE 2024
Construction d'un barrage à Trans-en-Provence afin de ne pas impacter les communes à l'aval.



MARS 2024
> DÉCEMBRE 2025
Travaux de recalibrage et de restauration du lit de la Nartuby, du centre-ville de Trans-en-Provence jusqu'aux casernes militaires de Draguignan, avec modifications des ouvrages de franchissement.



FÉVRIER 2025
> DÉCEMBRE 2025
Travaux de recalibrage et de restauration du lit de la Nartuby, dans le secteur du pont de Lorgues, avec abaissement de l'arche rive droite.



Ces réalisations amélioreront la protection de :

- > 152 habitations
- > 244 activités professionnelles
- > 12 hectares d'activités agricoles
- > 24 km de réseaux routiers
- > 7 biens publics



33 M € Budget du projet

60 % par Dracénie Provence Verdon agglomération dont une partie est issue de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
40 % restants par l'État, la Région et l'Agence de l'eau

Le Syndicat Mixte de l'Argens

À la suite des inondations de 2010, la nécessité d'une structure intercommunale destinée à protéger les populations et réduire l'exposition au risque inondation s'est imposée. C'est dans ce contexte, qu'en octobre 2014, le Syndicat Mixte de l'Argens a été mis en place afin de gérer le bassin versant de l'Argens dans son ensemble.

Les compétences du Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) sont directement en lien avec la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) pour le compte notamment de Dracénie Provence Verdon agglomération.

À ce titre, le SMA poursuit deux principaux objets :

- la préservation et la protection contre les inondations ;
- la protection des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Pour ce faire, le SMA met en œuvre le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Ce programme comporte 64 actions permettant de protéger les personnes et les biens et de façonner un territoire moins vulnérable et plus résilient.

Le SMA porte en parallèle une démarche de contrat de rivière sur le bassin versant de la Nartuby, en vue d'une gestion durable et raisonnée de la rivière sur le long terme. Cela inclut un suivi quantitatif et qualitatif de la ressource en eau. Enfin, un plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la Nartuby est en cours sur le bassin versant, complété par une équipe rivière dédiée à la Nartuby à l'année.



LE SMA EN CHIFFRES

- > Création en 2014
- > Gère le bassin versant de 2 750 km²
- > Composé de :
74 communes
330 000 habitants
600 km de cours d'eau



LES TRAVAUX DU SMA

- > Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)
- > Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)
- > Contrat de rivière Nartuby
- > Plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)

Anticiper pour sécuriser

Le dispositif ALABRI (Accompagnement à l'adaptation d'un bâti au risque inondation) a été lancé en janvier 2023.

Missionné par la DPVa, le bureau d'études Mayane réalise, sur la base du volontariat, des diagnostics de vulnérabilité gratuits pour les quelque 2 000 logements en zone inondable. Ce diagnostic gratuit ouvre droit à une subvention des travaux de protection à réaliser jusqu'à un maximum de 80 % par le fonds Barnier. Cette démarche a également pour but d'établir un Plan familial de mise en sûreté (PFMS) personnalisé afin de définir les bons comportements à adopter et favoriser la mise en sécurité du foyer en cas de risque inondation avéré.

Le bureau d'études vérifie votre éligibilité et fixe un rendez-vous avec vous pour la visite de diagnostic de votre logement. À l'issue, un rapport vous est remis, détaillant les mesures et les travaux à mettre en œuvre pour vous protéger.

Si vous souhaitez en bénéficier, inscrivez-vous en écrivant à alabri.dracenie@mayane.eu

Des loisirs pour la jeunesse

Afin de proposer des loisirs de qualité à tous les jeunes dracénois, la direction Enfance, jeunesse et sports s'attache à mettre en œuvre des activités éducatives et adaptées à tous les âges et toutes les situations.

Des loisirs éducatifs

Dans le cadre de son Projet éducatif territorial, outil de collaboration fédérant l'ensemble de la communauté éducative, la commune propose à chaque enfant un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l'école. Complété par le Plan mercredi, ce projet éducatif met en œuvre chaque mercredi un temps périscolaire de qualité, complémentaire avec le temps scolaire.

Toutes les activités mises en œuvre par la direction Enfance, jeunesse et sports de la commune ont pour objectif de développer les compétences et les connaissances des enfants. Leur ambition est de créer un environnement éducatif épanouissant, tout en accompagnant les enfants et les jeunes dans la construction de leur parcours.

“Un environnement éducatif épanouissant”

Elles sont autant d'occasions pour les enfants et les jeunes de faire de nouvelles expériences hors de la cellule scolaire et familiale afin de se sociabiliser dans un environnement sécurisé et sécurisant. Ils appréhendent ainsi la notion de partage et développent le savoir-vivre ensemble. Les activités collectives permettent aux enfants d'apprendre le sens du respect et la richesse des différences.

Les principaux thèmes abordés en centres de loisirs cette année concernent :

- l'éveil à l'art ;
- le bien-être ;
- l'activité physique ;
- le développement durable ;
- la solidarité.

Ces thématiques permettent de mettre en place de nombreuses activités dans les centres de loisirs et en dehors, lors de sorties au musée, dans un parc ou dans la nature.



Activité au centre de loisirs de l'École Jacques Brel

LE FINANCEMENT DES LOISIRS ENFANCE-JEUNESSE



2 753 393 €
consacrés aux loisirs des
enfants et des jeunes



Les tarifs des activités,
basés principalement sur
le quotient familial, sont
définis en cohérence avec
les ressources des familles.

70 %
par la ville

16 %
familles

14 %

de subventions
État - CAF - DPVa
Agence nationale du sport

L'inclusion des enfants en situation de handicap

La commune s'est organisée pour être en mesure d'accueillir tous les enfants en centres de loisirs. C'est le sens du Pôle d'activités adaptées créé en 2014.

Composé de quatre animateurs spécialisés, le Pôle d'activités adaptées permet de recevoir les familles et de définir avec elles le lieu d'accueil adapté à leur enfant en situation de handicap : un centre de loisirs ou un centre de loisirs adapté.

Lorsque l'enfant est accueilli en centre de loisirs et s'il le nécessite, il est accompagné par un animateur référent qui a reçu une formation dédiée à la prise en charge de l'enfant en situation de handicap en centre de loisirs.

Sécurité assurée

L'encadrement des enfants sur les temps péri et extrascolaire est assuré dans le respect de la réglementation nationale. Une contrainte technique et financière au cœur des priorités de la direction Enfance, jeunesse et sports.

Les centres de loisirs doivent respecter les taux d'encadrement définis par la loi afin de garantir la sécurité des enfants accueillis. Le nombre de places en centres de loisirs et en activités jeunesse est par conséquent limité par le nombre d'encadrants ainsi que par la superficie des locaux qui lui est dévolue.

Les directeurs doivent détenir un diplôme leur permettant de diriger un centre de loisirs et parmi les animateurs, seuls 20 % peuvent être non qualifiés. L'effectif restant doit détenir un diplôme de l'animation ou être en cours de formation dans le domaine.

Le respect de ces contraintes réglementaires par la commune est régulièrement vérifié par le service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et la Protection maternelle et infantile qui effectuent des contrôles.

Pour aller plus loin

Retrouvez les centres de loisirs sur www.ville-draguignan.fr/activ/activites-jeunesse/centres-de-loisirs

Découvrez les autres activités de loisirs sur www.ville-draguignan.fr/activ/activites-jeunesse

Préserver le réseau électrique

Face à l'ampleur de la crise énergétique que nous traversons, chaque geste compte pour diminuer la consommation en énergie. La commune se prépare.

Le délestage électrique, c'est quoi ?

En complément des écogestes et du plan de sobriété énergétique, le Gouvernement peut être amené à recourir au délestage électrique ponctuel afin de soulager le système électrique.

Le délestage électrique est une mesure exceptionnelle, mise en œuvre en dernier recours, qui prend la forme d'une coupure électrique de 2h ou 3h sur un périmètre défini. De par sa nature exceptionnelle, le délestage ne sera connu que la veille à 17h. Des points de vigilance seront transmis à J-3 et J-2. En cas d'amélioration du réseau, le délestage n'aura pas lieu. Dans le cas contraire, la décision de délestage sera prise à J-1.

Afin de lutter contre le risque de délestage électrique, les écogestes deviennent une nécessité absolue, et plus particulièrement lorsque le système électrique est tendu. Pour savoir si tel est le cas, vous pouvez télécharger l'application EcoWatt.

"S'informer sur EcoWatt"

Apparenté à un outil de prévision météo destiné au système électrique, EcoWatt présente 3 niveaux de vigilance et envoie des signaux d'alerte en cas de situation tendue ou très tendue. Le délestage électrique devient inévitable si la consommation d'énergie ne diminue pas lorsque EcoWatt envoie un signal rouge. D'où l'importance de télécharger l'application, de surveiller ses notifications et d'appliquer les écogestes.

LES 3 NIVEAUX DE VIGILANCE ECOWATT

SIGNAL VERT

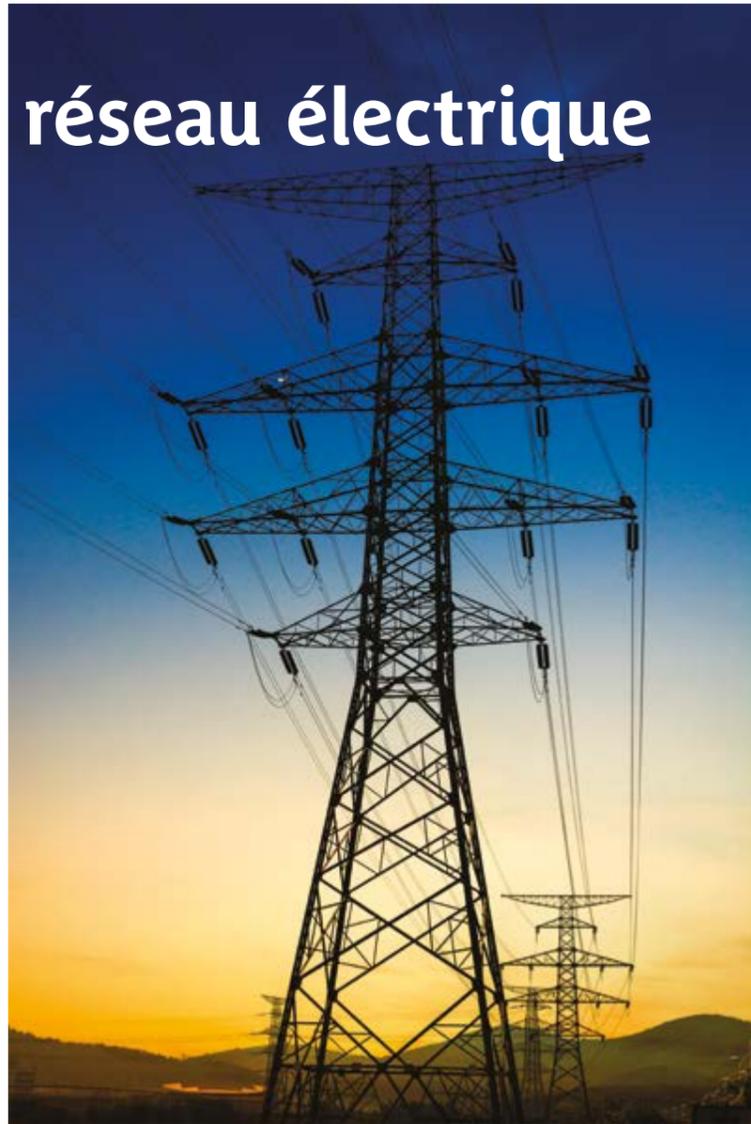
La consommation électrique est normale.

SIGNAL ORANGE

Le système électrique est tendu. Les écogestes sont à privilégier.

SIGNAL ROUGE

Le système est très tendu. Il y a un risque de délestage électrique.



Pour aller plus loin

Retrouvez les écogestes sur www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/environnement/sobriete-energetique

Formulaires d'inscription au registre communal des personnes vulnérables sur www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/seniors

Découvrez EcoWatt sur www.monecowatt.fr

Une attention particulière aux personnes vulnérables

En cas de délestage électrique, l'Agence régionale de santé prend en charge les personnes à haut risque vital. Pour les autres personnes considérées vulnérables, le Centre communal d'action sociale devient l'interlocuteur privilégié. Les personnes vulnérables sont invitées à se faire connaître dès à présent auprès du Centre communal d'action sociale afin qu'elles puissent être prévenues en cas d'alerte orange ou rouge ainsi que les aider à anticiper un éventuel délestage :

- 04 94 50 42 20 ;
- ccas@ville-draguignan.fr
- 63, boulevard Marx Dormoy.

Deux formulaires en ligne sont également disponibles sur le site Internet de la ville. L'un s'adresse aux personnes vulnérables, soit les personnes :

- de plus de 65 ans ;
- isolées ;
- en situation de handicap ;
- ayant besoin d'électricité pour tout appareil lié à la santé.

L'autre s'adresse aux tierces personnes aidant les personnes vulnérables.

Les nouveaux commerces à Draguignan

BOULANGERIE ORNETTI ◊ Boulangerie



Charlotte Lucenet
332 boulevard Saint-Exupéry
chez Ornetti salamandrier

FOOD CORNER'S ◊ Restauration rapide



Elibol Berkan
78 avenue de la 1^{re} armée - 04 98 09 49 77
@ food.corners83

INSTITUT KARUKERA ESTHÉTIQUE



Luciana Fayou
180 boulevard Blanqui - 06 51 59 94 00
institut karukera esthétique

LES MILLE FEUILLES ◊ Librairie bouquiniste



4 place de la Paroisse - 09 52 42 71 20
lesmillefeuilles@gmail.com
Les Mille Feuilles Draguignan

NATURALIA SALAMANDRIER ◊ Marché bio



Mathieu & Luca Belloni
332 boulevard Saint-Exupéry - 07 89 02 98 07
www.naturalia-draguignan.fr
Draguignan Naturalia



ESCRIME

Du sabre à l'épée

Les jeunes licenciés du Cercle d'escrime dracénois ont porté haut les couleurs du club à l'occasion de la deuxième animation départementale le dimanche 11 décembre à La Garde où 128 escrimeurs et escrimeuses ont croisé le fer.

Au nombre de 5, les animations départementales permettent d'établir un classement général. Les 20 premiers de chaque catégorie participeront à la finale départementale du Var qui se déroulera à Six-Fours au mois de juin. Félicitations à tous les participants et à Julien Merat, maître d'armes du Cercle d'escrime dracénois.

Sabre M9 dame

- Jeanne Rinaldi Grisolle, 1^{re}
- Olivia Silvy, 2^e
- Lindsay François, 3^e

Sabre M9 homme

- Léandre Desgeorges, 1^{er}
- Sasha Respaud, 3^e
- Alexandre Faucon, 3^e
- Clément Crognier, 5^e

Sabre M13 dame

- Lou Gronnier, 1^{re}
- Loreline Moreau, 3^e

Sabre M13 homme

- Édouard Dragu, 5^e
- Matys Silvy, 7^e
- Yoann Voulgaris, 10^e
- Léo Merthe, 11^e

Épée M11 homme

- Matteo Piccoli, 3^e
- Curtis Jacquas, 6^e
- Louis Faucon, 8^e

Épée M13 homme

Une très belle 5^e place pour Yuli Garine-Rimbaud pour sa première compétition.

Épée M15 homme

Matteo Maille et Naël Chamayou confirment avec une très bonne 3^e place exæquo. Maxence Lapluie se rapproche avec une belle 6^e place.



RUGBY

Cultures en mêlées

Avec le soutien de la ligue Sud de Rugby, les 8 classes de 6^e du collège Émile Thomas ont chacune présenté leur Haka, travaillé depuis le début d'année scolaire, le 25 novembre dernier. Une démonstration inscrite dans le projet Cultures en mêlées.

Le Haka, symbole fort du rugby, a transformé les collégiens en véritables petits Maoris devant un public extatique. Après de belles prestations, les 6^e 2 et 7 ont remporté la compétition, ovationnées par leurs camarades. Un beau moment de culture, de sport et d'éducation.

"Cultures en mêlées" est un programme pédagogique pluridisciplinaire se proposant de faire vivre les jeunes au rythme du rugby à l'occasion de la Coupe du Monde 2023 qui se déroulera en France. L'engouement populaire, sportif et médiatique que va susciter cet événement est l'occasion de mettre en lumière les valeurs inhérentes au sport et en particulier au rugby.

Sport collectif d'opposition frontale, le rugby exige néanmoins la coopération entre partenaires, le respect d'autrui et de son environnement, le courage et la solidarité. Le projet "Cultures en mêlées" promeut ainsi ces valeurs tout comme les principes de Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité.

BOWLING

Formation bowling

Avec une équipe fanion en Nationale 2, ainsi qu'une équipe masculine et une féminine en Régionale 2, l'Association dracénoise de l'enseignement du bowling joue sur tous les fronts.

Ce club s'adresse aux petits comme aux grands en développant et facilitant la coordination. Il travaille de concert avec l'école de bowling créée en 2002, labellisée par la Fédération française de bowling et de sports de quilles et agréée par le ministère des Sports depuis 2003. Ensemble, les deux structures accueillies au sein du Bowling 2000 font évoluer ses adhérents à plusieurs niveaux de compétition, et ce, de façon inclusive. Nicolas Bessi a notamment réalisé le score parfait de 300 lors du championnat fédéral doublette handicap en octobre 2022.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le club en écrivant à adeb.draguignan@gmail.com

KARATÉ

Pour la coupe Kunité

La coupe départementale Kunité de karaté s'est tenue à la Maison des sports et de la jeunesse le dimanche 20 novembre 2022. Une épreuve qualificative pour les interdépartementaux.

Plus de 150 jeunes, pupilles et benjamins réunis, ont participé à cette compétition d'envergure. Les combats se sont enchaînés toute la journée sous les yeux des arbitres officiels, tandis que les plus jeunes ont fait des démonstrations de leur maîtrise des gestes et des règles. Un stage national de krav-maga se déroulait en parallèle dans l'établissement dracénois. Félicitations à tous les athlètes !



Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville“

Un cdi pour bison futé

L'année 2023 sera l'occasion de fêter un anniversaire ô combien symbolique en terme d'aménagement urbain... celui de la dernière modification significative du Plan de circulation de notre ville ! C'était en 1983. Draguignan comptait alors 26 000 habitants et l'étalement urbain n'était certainement pas celui auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. Quarante ans plus tard, le recours à l'utilisation de la voiture est quasi systématique lors de nos déplacements. Draguignan est devenue la ville-centre d'une agglomération de près de 120 000 habitants et bon nombre de nos voiries communales se trouvent aujourd'hui, largement sous dimensionnées et les chaussées inadaptées, pour une urbanisation qui prospère toujours autant et toujours plus consommatrice de foncier. Nous subissons quotidiennement la congestion du trafic aux entrées et sorties de la ville, comme sur une très large partie des axes routiers qui desservent notre ville. Cette saturation est devenue chronique et dépasse largement les heures de pointes auxquelles nous étions jusqu'à présent habitués. C'est le signe évident d'une demande de déplacement qui excède les capacités de nos infrastructures. L'expérience chaotique des travaux engagés sur le Boulevard des remparts, en est un exemple criant et très significatif. Imaginer un hypothétique sens unique sans se préoccuper de l'incidence qu'engendrerait ce choix sur le reste du réseau routier était ubuesque. Revenir en arrière fut la sagesse du renoncement. Notre structure routière, à quelques exceptions près, est principalement utilisée et réservée à la circulation et au stationnement. Les pistes cyclables sont fortement dominées par les déplacements en voiture individuelle et les mesures allant dans le sens contraire ne sont clairement pas suffisantes, peu avant-gardistes, voir marginalisées lorsqu'elles ne sont pas, im-

probablement oubliées (Boulevard Clémenceau) voir sacrifiées (Route de Montferrat). Nombre de nos concitoyens nous font part de l'exaspération de venir en ville, faute de pouvoir y circuler et y stationner. Devons-nous nous y résoudre ? Il est vrai que l'enfer de s'y déplacer ou d'y stationner, faute d'anticipation sur certains fonciers potentiellement disponibles, notamment lorsque le parking des Allées est occupé, pose un véritable problème y compris pour les riverains qui ont fait le choix d'y résider. Et que dire du “no man's land” et de la fréquentation du petit parking de Claude Gay ? Indéniablement, la qualité urbaine en souffrance a des conséquences sur le cadre de vie des habitants de notre commune. Avant de cautionner l'étalement urbain de promoteurs extérieurs qui se foutent royalement des conséquences que généreront certains de leurs programmes immobiliers sur le quotidien de nos concitoyens, quelles sont les mesures ou les orientations en matière de déplacements visant à soulager le trafic urbain et à le fluidifier ? N'est-il pas nécessaire de se poser les bonnes questions en matière de déplacements et de stationnement pour anticiper sur les déplacements futurs ? Comment organiser les déplacements et les mobilités dans la ville de demain ? Voici la question que nous avons dernièrement posée aux élus de la majorité. Malgré les incertitudes qui pèsent sur le quotidien de chacun de vous, nous vous souhaitons une bonne année 2023, pour vous et ceux qui vous sont chers.

**Les élus du groupe
“Mieux dans ma ville“**
jeanbernard.miglioli@ville-draguignan.fr
Jean-Bernard Miglioli
Christine Villelongue
René Dies
Camille Diquelou
Jean-Daniel Santoni

“Généralions Draguignan“

Texte non parvenu.

“Draguignan Plus Loin Ensemble“

Incohérence

En tout premier lieu, je tiens à remercier Mathieu Werth pour toutes les actions menées avec beaucoup de pugnacité. Il a décidé de prendre un peu de recul au regard des conditions d'exercice de son mandat de conseiller municipal de l'opposition. Néanmoins, je le sais toujours attentif à nos préoccupations et mon action va s'inscrire dans la continuité. A charge pour nous, en ce début de nouvelle année, de faire un bilan sur les sujets d'inquiétude toujours d'actualité. En premier lieu, changer le PLU pour requalifier l'exploitation de la carrière de la Granégone demeure un sujet de préoccupation pour la santé des dracénois, pour notre ressource en eau potable, pour la survie de notre “vallée verte”, pour la saturation du réseau routier, pour les poussières du concassage..... On peut s'interroger sur la réelle plus-value d'une telle installation sur Draguignan/Montferrat. Nous avons la sensation que notre équipe municipale essaye de jouer “es bons élèves” auprès de la région et du département. Ce sentiment est conforté par un deuxième projet : le Pôle de Transition Environnementale qui est un centre de traitement des déchets avec un incinérateur sur notre commune (appelons les choses par leur nom). Bien évidemment, de telles installations sont indispensables, mais pourquoi toutes sur notre territoire après avoir essuyé des refus auprès d'autres collectivités ? Il est utopique de croire que cette installation soit uniquement destinée à traiter les déchets dracénois. Le projet de convention “Opération de Revitalisation du Territoire” se donne notamment comme objectif “la recherche d'actions positives sur la santé” (apaisement de l'environnement sonore, lutte contre les pollutions et les particules en suspension). Ceci est en totale opposition avec les programmes cités précédemment : INCOHÉRENCE.

Réhabiliter la place du marché et la laisser pour compte dans la cadre des animations de Noël : INCOHÉRENCE. Se valoir grand défenseur de la cause environnementale et installer une patinoire, gourmande en eau et électricité, la démarche est contradictoire. Néanmoins, il est vrai que nous devons faire perdurer la magie de Noël et cette installation y participe grandement mais d'autres alternatives existent : INCOHÉRENCE. La bétonisation s'accroît, notre paysage se dégrade, il pleut, ça ruisselle, ça inonde alors que toutes les actions préconisées pour la mise en sécurité face aux inondations ne sont pas toutes encore réalisées : INCOHÉRENCE. Dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville ancien (projet nécessaire et ambitieux), peut-on seulement envisager un instant de condamner, au regard du budget de réhabilitation, l'école historique MIREUR ? Il suffit de “traverser la rue” pour trouver un autre projet surdimensionné et bien plus coûteux. N'oublions pas que c'est l'école de la République, en premier lieu, qui nous initie à la culture et nous forge l'envie de pousser les portes de nos musées : INCOHÉRENCE. Nous avons besoin, plus que jamais, d'un projet collectif d'aménagement. Chaque étude doit donc s'inscrire dans cette globalité et rester en concordance avec la démarche commune d'une planification globale : DE LA COHÉRENCE. Nous allons donc demeurer vigilants sur tous ces sujets ainsi que sur d'autres sources d'inquiétudes non énumérées dans ces lignes et tout aussi impactantes pour notre quotidien. Draguignan plus loin ensemble vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Frédéric Renaud
Draguignan, Plus Loin, Ensemble
frederic.renaud@ville-draguignan.fr

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur“

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Faire vivre nos espérances en toute indépendance est une tâche exigeante. Elle nous guidera en cette année 2023 où la proximité sera d'autant plus importante que la succession des crises sanitaire, internationale et environnementale place la commune en première ligne des réponses à apporter aux Dracénoises et aux Dracénois en subissant les conséquences jusque dans leur vie quotidienne. Les inquiétudes et les incertitudes sont à la mesure des défis que nous avons à relever ensemble avec vous en gardant l'esprit aussi lucide que résolu ; sans perdre le sens des proportions pour être en capacité de répondre efficacement aux réalités ; sans se laisser gangréner par l'intrigue pour ne pas céder aux facilités populistes pouvant conduire jusqu'aux excès les plus extravagants. Modérée et prévoyante, la majorité municipale est fidèle à la méthode qui la guide pour tirer le meilleur de nos énergies rassemblées. Nous sommes animés par la volonté de relever les défis socio-économiques immédiats tout en prenant le temps de réunir largement pour faire durablement avancer Draguignan tout en garantissant l'intégrité de ce qui nous unit. C'est un engagement de tous les instants qui demande sincérité et sagacité pour être digne de la confiance que vous nous avez accordée dès le 1^{er} tour de scrutin en 2020. C'est donc sous le signe de la Prudence qu'a été établi le Budget primitif 2023 pour prendre en compte la forte croissance des dépenses de fonctionnement provoquée par la crise qui a aussi pour effet de rendre les recettes plus incertaines. Tenant l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux depuis 2014 tandis que la Taxe d'habitation pèse désormais moins lourdement chaque année sur les résidents,

ce Budget primitif 2023 traduit la volonté de la majorité municipale d'agir « au plus juste » dans une logique de projets au service du bien-être des habitants comme du développement de la ville-centre d'un vaste territoire du Var intérieur. L'enjeu est de faire évoluer la ville mais aussi de modifier le rôle de notre territoire dans le système de production économique comme dans la répartition des richesses en faveur des gens qui vivent et travaillent ici. Se diriger vers cet objectif, c'est tracer un chemin en matière de sécurité, de santé, de cohésion sociale, d'amélioration des niveaux de vie, ou d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle en adéquation avec le développement de nouvelles organisations économiques et de nos façons de vivre chamboulées dans la période d'intenses tensions internationales que nous traversons : hausse des prix de l'énergie et du coût de la vie ; interrogation sur l'alimentation électrique, augmentation du coût d'élimination des déchets ; dérèglement climatique et phénomènes météo violents ; réduction inquiétante de la ressource en eau... La transition écologique n'est plus une option, c'est aujourd'hui devenu un des principes d'action qui ne se transigent pas pour qu'un nouvel équilibre réel et durable devienne possible. C'est pourquoi en 2023, nous restons vos dévoués pour une ville inventive utile à tous. Bonne année à toutes et à tous.

**Le groupe
“Draguignan au cœur“**

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- > **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 20 JANVIER AU 8 AVRIL 2023

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 28/01 au 4/02	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 4 au 11/02	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 11 au 18/02	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 18 au 25/02	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 25/02 au 4/03	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 4 au 11/03	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin Saint-Jaume	04 94 68 13 51
Du 11 au 18/03	Pharmacie PROVENÇALE	Résidence Notre Dame du Peuple Avenue Saint-Hermentaire	04 94 67 15 70
Du 18 au 25/03	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 25/03 au 1/04	Pharmacie DES HELLENES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 1 au 8/04	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville. Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés. N° unique : **0892 566 766**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00** - Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-draguignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Draguignan
Édition N°61 - JANVIER-FÉVRIER 2023

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Draguignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Veloso
Agenda : Régine Alquier
Photos : Gaël Delaite - Drone : Florian Troin
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

- Accueil 04 94 60 31 31
- Affaires scolaires 04 94 60 20 36
- Animation 04 94 60 31 59
- Bâtiments communaux 04 94 60 20 70
- Cabinet du maire 04 94 60 31 29 / 39
- Contrat local de santé 04 94 60 20 30 / 31 77
- Communication 04 94 60 31 66
- Documentation archives 04 94 60 20 07
- Domaine public 04 94 60 20 88
- Enfance, jeunesse et sports 04 94 60 31 77
- Environnement 04 94 60 20 83
- État civil 04 94 60 31 04
- Espace associations 04 94 60 20 21/31 77
- Guichet familles 04 94 60 20 24
- Nettoyement 04 94 60 20 87
- Petite enfance 04 94 60 20 44
- Pôle activités adaptées 04 94 60 20 25 / 31 77
- Ressources humaines 04 94 60 31 31
- Secrétariat des élus 04 94 60 31 51
- Urbanisme 04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
- Voirie et réseaux divers 04 94 60 20 63

CULTURE

- Chapelle de l'Observance 04 94 84 54 31
- HDE du Var 04 83 95 34 08
- Maison du bourreau 04 94 84 54 31
- Musée de l'Artillerie 04 83 08 13 86
- Musée des ATP 04 94 47 05 72
- Office intercommunal de tourisme 04 98 105 105
- ORGANUMMusEum 04 94 84 54 31
- Pôle culturel Chabran 04 83 08 30 40
- Théâtres en Dracénie 04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

- Info Jeunes 04 94 68 27 00
- Maison de l'étudiant 04 94 76 19 05

TRANSPORTS

- Transports en Dracénie 04 94 50 94 05
- Centrale Taxis Dracénie 04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

- Commissariat Police 17 ou 04 94 39 44 00
- Police municipale 04 94 68 88 52 (demandes d'interventions) 04 94 60 61 64 (services administratifs)
- Pompiers 18 SAMU 15
- Dépannage électricité : ERDF 09 726 750 83
- Dépannage gaz : GrDF 0800 473 333
- Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var, 267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police nationale
Tél. : 04 94 60 31 31 ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3^e jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales 04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale 04 94 603 270



Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine.



@VilleDraguignan

9^e Forum des métiers & de l'alternance

+ D'INFOS
MISSION LOCALE
DRACÉNIÉ CŒUR DU VAR
Draguignan 04 94 50 97 00
Le Luc 04 94 50 15 01
INFO JEUNES 04 94 68 27 00

VENEZ AVEC VOTRE CV !

1 DIPLÔME + 1 EMPLOI



MERCREDI 5 AVRIL 2023 de 9h30 à 16h | COMPLEXE SAINT-EXUPÉRY DRAGUIGNAN





avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Ville de Draguignan

**ATELIERS
DÉMONSTRATIONS
MINI CONFÉRENCES**

Conseils gratuits,
solutions techniques,
aides financières,
contacts professionnels...
**Tout pour la rénovation
énergétique de votre
logement.**

ENTRÉE LIBRE

DRAGUIGNAN
GYMNASE COSEC

**SALON DE LA
RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**

11 MARS 2023

www.areve83.fr - Tél. 0 808 800 083

